

# Parallel Avocats conseille les actionnaires de Les Éclaireuses dans le cadre de la cession à DC Company

Parallel Avocats a conseillé les actionnaires de Les Éclaireuses dans le cadre de la cession à DC Company.

Co-fondée par Chloé Sabban et Melody Madar en 2014, Les Éclaireuses est le premier média digital féminin en France, avec une communauté de plus de 7 millions de followers sur les réseaux sociaux, et plus de 2 millions de visiteurs uniques mensuels.

Le rapprochement avec DC Company permettra à Les Éclaireuses de renforcer son modèle économique et d'explorer de nouvelles opportunités, notamment par l'exploitation des données, en optimisant la monétisation et en diversifiant ses sources de revenus.

L'équipe de Parallel Avocats était composée de Jérémie Aflalo (associé) et Awa Yaffa (collaboratrice).

PARALLÈL  
Avocats

[www.parallel.law](http://www.parallel.law)